



Guide

des Actions Educatives Territoriales au collège

Année scolaire 2026-2027

Sommaire

Préambule

Calendrier

Dépôt des demandes - Etapes

Récapitulatif des projets/modules ^MAET par thématique

11

CITOYENNETÉ

Valeurs républicaines et vivre ensemble

Culture de l'égalité des genres

Prévention et lutte contre le harcèlement

Droit et Justice

Information et esprit critique

^M Les origines de la laïcité en France

^M Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault

21

DÉCOUVERTE DES MÉTIER S

Métiers et monde professionnel

Entreprendre au collège

Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne

Découverte des métiers techniques du spectacle et de la scène



27

SPORT

Sport

^M Itinérance SEGPA – Passa Meridia

^M Bougez, Ramez pour votre santé

33

ENVIRONNEMENT : ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Biodiversité, tous mobilisés

Enjeux du littoral Héraultais

Gestion de l'eau

De la terre à l'assiette

Prévention déchets : « Zéro déchet »

^M À la découverte des Espaces Naturels Sensibles Héraultais

^M Génération Hérault Vélo

^M Défi Anti-Gaspi Alimentaire restauration scolaire

Education artistique et culturelle

45

LES CHEMINS DE LA CULTURE

Parcours collège au cinéma

Parcours les territoires de l'art contemporain

- M** Les territoires de l'art contemporain : une œuvre, un jour

Projet de pratique artistique : arts vivants -
Autour du répertoire contemporain

Projet de pratique artistique : audiovisuel -
Toute la lumière sur les Segpa

Dispositif architecture et arts visuels :
Re-création

55

LE GOÛT DE LIRE

- M** Conte ou Ecriture
- M** BD ou Illustration
- M** Dis-moi dix mots

61

HISTOIRE, PATRIMOINE ET MEMOIRE


- M** Histoire et Photographie, classe culturelle numérique
- M** À la découverte du Moyen Âge
- M** Collège et patrimoine
- M** La Seconde Guerre mondiale

Préambule

Ce guide est à destination des équipes éducatives souhaitant mettre en place un projet d'action éducative que le Conseil départemental de l'Hérault peut accompagner et/ou soutenir financièrement. Cette démarche vise à appuyer les initiatives éducatives transdisciplinaires permettant aux collégiens de développer de l'appétence et des compétences pour comprendre et agir sur les enjeux du monde contemporain.

LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LES PROJETS INSCRITS DANS LES ENJEUX ET THÉMATIQUES PROPOSÉS ET QUI :

- sont en lien avec le projet d'établissement (projets fédérateurs).
- s'appuient sur la pluridisciplinarité et la co-construction entre les acteurs (enseignants, intervenants, élèves...).
- engagent les collégiens dans des activités créatives, participatives et expérientielles.
- se réalisent sur le territoire départemental et sur le temps scolaire.
- présentent un budget précis et équilibré avec une participation financière de l'établissement.

Le picto  présent sur certains modules indique des modalités spécifiques d'aide au transport.

Enjeux d'interventions prioritaires :

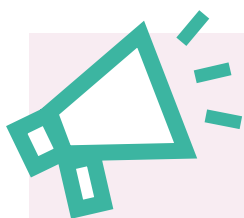
- Vivre ensemble et faire société
- S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture
- Bien appréhender son environnement

Le nombre de demandes par établissement est limité à 5

Dans un objectif d'optimisation budgétaire, l'instruction prendra en compte des critères d'intervention plus contraints : situation de l'établissement, contexte spécifique, publics et collèges prioritaires (IPS, indice d'éloignement).

Durant la période de dépôt des demandes, les référents thématiques ([cf. pages 8/9](#)) sont à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Un dépôt de demande AET ne vaut pas acceptation systématique. Les arbitrages se feront en fonction du nombre total de demandes déposées pour l'ensemble des collèges de l'Hérault ainsi que du budget disponible.



Communication des projets

Le collège bénéficiant d'une AET soutenue par le Département s'engage à mentionner dans toutes ses actions de communication ou de valorisation « **Projet soutenu par le Conseil départemental de l'Hérault** » avec le logo à demander par mail au référent thématique ou à télécharger [ICI](#).

Les collèges pourront également être contactés par les services de la communication du Département afin de participer ou contribuer à des actions de communication ou de valorisation des projets soutenus.

Calendrier AET 2026-2027

OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS

12 mai 2026

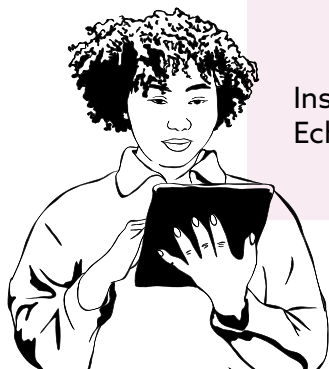
Transmission des bilans AET
2025-2026 sur le téléservice
AET avec mention des crédits
CD 34 non utilisés au plus tard
le **10 juillet 2026**

CLÔTURE DÉPÔT DES DEMANDES

6 juillet 2026

Juillet / Octobre 2026

Instruction des demandes par les services du Département
Echanges avec les collèges et compléments d'informations
Commissions techniques



Suivi des étapes de la demande
possible sur le Téléservice AET

Le respect des délais conditionne l'aboutissement des demandes.

Novembre / Décembre 2026

Présentation des propositions d'aide à l'Assemblée départementale - Vote et versement des subventions aux collèges.
Transmission des courriers de notification.

La mise en œuvre du projet est subordonnée au résultat favorable du vote.

Modalités de dépôt des demandes AET

MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'INSTRUCTION DES PROJETS :

Le dispositif AET est coordonné suivant un calendrier et un formulaire de demande disponible sur le téléservice du Département. https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/colleges/

Le Service des actions éducatives et citoyennes, en charge de la coordination du dispositif, accompagne les collèges dans l'utilisation du téléservice AET (cf page 31 - aet@herault.fr).

Le projet se construit dans le cadre d'échanges préalables avec l'équipe secrétaire général(e) et de direction (lien avec le projet d'établissement, nombre de demandes limité par collège).

Il doit s'inscrire dans l'une des thématiques proposées par le Département, **attention de prendre connaissance des modalités et critères d'éligibilité du dispositif choisi.**

Vous pouvez également prendre contact avec les services du Département en charge du suivi de ces thématiques (cf. page 69).

Préalable : dépôt des bilans AET 2025/2026 avant le 10 juillet 2026

La transmission du bilan sur le téléservice AET (accessible via le projet) est obligatoire pour chaque projet AET. Il conditionne l'éligibilité de l'établissement à l'instruction de nouveaux projets l'année suivante.

Sur la base du formulaire dédié, le bilan doit rendre compte de la réalisation du projet et des modalités concrètes de mise en œuvre (bilan pédagogique et bilan comptable réel du projet avec transmission des factures).

Le bilan financier doit obligatoirement mentionner le montant des crédits du Conseil départemental non utilisés. Ils feront l'objet d'une procédure de rappel.

Etape 1

SAISIE DES DEMANDES AET 2026-2027 VIA LE TÉLÉSERVICE

https://mesdemarches.herault.fr/loc_fr/colleges/

*Accès Téléservice pour les collèges privés

Le Porteur du projet renseigne le formulaire en ligne et valide la création de la demande AET sur le Téléservice pour permettre les suites à donner par le(la) secrétaire général(e) et le(la) principal(e) de l'établissement.

Le Téléservice AET permet des modifications ou ajustements du projet entre acteurs de l'établissement avant transmission au Département.

Seul, le chef d'établissement, par une action spécifique (avis principal - validation de la demande) transmet la demande au Conseil départemental. La communication/coordination en dehors de l'outil reste néanmoins primordiale. Les notices sont à télécharger sur le Téléservice.

Etape 2

VALIDATION DES PROJETS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Etape 3

VALIDATION DES PROJETS PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR LE TÉLÉSERVICE



Seule, la validation du chef d'établissement permet la transmission de la demande au Conseil départemental pour instruction. Il pourra également être amené à prioriser les demandes.

Instruction des demandes

Les demandes sont prises en charge **par différents services du Département** en fonction de la thématique du projet.

Rappel des contacts en dernière page.

Etape 4

INSTRUCTION DES DEMANDES

Une 1^{ère} analyse du projet est effectuée par le référent thématique du Département. Des compléments d'informations ou réorientations pourront alors être demandés via le Téléservice AET ou par contacts directs (téléphone, mail).

Ces retours d'informations dans les délais sont indispensables afin que les projets puissent être proposés en commission d'attribution.

Partenariat Éducation Nationale : les IPR, chargé.e.s de mission DAAC, DSDEN, conseiller.e.s techniques peuvent émettre un avis pédagogique sur chaque projet.



Etape 5

VALIDATION DES AIDES AET ATTRIBUÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Dans le cadre de la commission d'attribution réunie en septembre/octobre, les projets éligibles sont validés par le Département en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Les montants arbitrés sont proposés au vote de l'Assemblée départementale.

Etape 6

INFORMATION AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

Suite aux commissions d'attribution, une première information est faite aux établissements via le Téléservice AET précisant la proposition de subvention qui sera soumise au vote de l'Assemblée départementale.

Après le vote des élus départementaux, les chefs d'établissement reçoivent **par courrier une notification détaillée des aides AET attribuées.**

Vivre ensemble et faire société

	Citoyenneté	Découverte des métiers	Sport
Projets	<p>Valeurs républicaines et vivre ensemble</p> <p>Culture de l'égalité des genres</p> <p>Prévention et lutte contre le harcèlement</p> <p>Droit et Justice</p> <p>Information et esprit critique</p>	<p>Métiers et monde professionnel</p> <p>Entreprendre au collège</p>	<p>Sport</p>
Modules proposés au collège	<p>Les origines de la laïcité en France</p> <p>Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault</p>	<p>Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne</p> <p>Découverte des métiers techniques du spectacle et de la scène</p>	<p>Itinérance SEGPA – Passa Meridia</p> <p>Bougez, Ramez pour votre santé dans l'Hérault</p>
Nombre de demandes par collège	<p>5 demandes (projets) Toutes les demandes Un dépôt de demande AET ne vaut</p>		
Contacts	<p>Magali TOULOUSE 04 67 67 76 47 mtoulouse@herault.fr Franck PIC 04 67 67 72 15 fpic@herault.fr</p>		

Voir carte
Référénts territoriaux
des collèges
page 31

Bien appréhender son environnement	S'épanouir et s'ouvrir au monde par l'art et la culture Education Artistique et Culturelle		
Environnement	Les Chemins de la Culture	Le Goût de lire	Histoire, Patrimoine et Mémoire
<p>Biodiversité, tous Mobilisés</p> <p>Enjeux du Littoral Héraultais</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>De la terre à l'assiette</p> <p>Prévention déchets</p>	<p>Parcours : Collège au cinéma</p> <p>Parcours : Les territoires de l'art contemporain</p> <p>Projet de pratique artistique : audiovisuel - Toute la lumière sur les Segpa</p> <p>Projet de pratique artistique : arts vivants - Autour du répertoire contemporain</p> <p>Dispositif architecture et arts visuels : Re-création</p>		
<p>A la découverte des Espaces Naturels Sensibles</p> <p>Génération Hérault Vélo</p> <p>Défi Anti-Gaspi Alimentaire restauration scolaire (hors quota demandes)</p>	<p>Les territoires de l'art contemporain : une œuvre, un jour</p>	<p>Conte ou écriture</p> <p>BD ou Illustration</p> <p>Dis-moi dix mots</p>	<p>À la découverte du Moyen Âge</p> <p>Collège et patrimoine</p> <p>Histoire et photographie, classe culturelle numérique</p> <p>La Seconde Guerre mondiale</p>

/ modules) maximum par collège.

seront étudiées :

pas acceptation systématique.

Charlotte LEMOINE
04 67 67 82 26
clemoine@herault.fr
Jérôme MAURASIN
04 67 67 82 23
jmauraisin@herault.fr
Béatrice NOIZET
04 67 67 82 27
bnoizet@herault.fr

Cécile MAILLOT
04 67 67 77 68
cmaillot@herault.fr

Guillaume MARZA
07 88 06 80 74
gmarza@herault.fr

Pascale GROSSETTI
04 67 67 37 58
pgrossetti@herault.fr

Vivre ensemble et
faire société



Thème
Citoyenneté

Vivre ensemble et faire société - Citoyenneté

Au regard des enjeux du monde contemporain, des transitions écologiques et numériques, à l'heure de l'Intelligence artificielle, le projet vise à développer une culture démocratique par la transmission de valeurs humanistes et le renforcement de compétences qui permettent la construction d'une citoyenneté éclairée et active.

Une mise en situation des élèves sera recherchée quelque soit la thématique du projet.

Le projet doit s'inscrire dans une sous thématique suivante (détails sous thématiques pages de 13 à 19) :

- Valeurs républicaines et vivre ensemble
- Culture de l'égalité des genres
- Prévention et lutte contre le harcèlement
- Droit et Justice
- Information et esprit critique

Le projet se construit dans le cadre d'échanges préalables avec :

- l'équipe gestionnaire et de direction (lien avec le projet d'établissement, nombre de demandes limité par collège).
- le ou les intervenants pressentis, qu'ils soient choisis à l'initiative de l'établissement ou conseillés par les services du Département ou de l'Education nationale (un devis mentionnant le statut de l'intervenant, les conditions d'intervention et le montant détaillé sera à joindre à la demande).

Les modules :

Accord sous réserve des critères d'éligibilité et de priorités, dans la limite du nombre de projets pouvant être mis en œuvre par le Département.



Valeurs républicaines et vivre ensemble

Tous
niveaux
collège

citoyenneté

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Comprendre et partager les valeurs et principes fondamentaux qui fondent notre République et permettent l'exercice de la citoyenneté. Liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, lutte contre les discriminations et le racisme.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Inscription du projet dans le thème et lien avec le projet d'établissement
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur, mises en situation, réalisations concrètes
- Temporalité du projet sur l'année



RESSOURCES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

- Exposition « **Patrimoine écrit et citoyenneté** »
<https://archives-pierresvives.herault.fr/n/patrimoine-ecrit-et-citoyennete/n:131>
- Jeu de l'oie géant : « **La vie démocratique d'hier et d'aujourd'hui** »
https://archives-pierresvives.herault.fr/data/jeu_de_loie_2023.pdf
- Jeu « **La crise des inventaires** » : un jeu dont vous êtes le héros sur la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat.
<https://archives-pierresvives.herault.fr/n/jeu-la-crise-des-inventaires/n:283>

Infos et réservations : Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr
serv-educa.archives@herault.fr



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : voir carte répartition page 31

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Culture de l'égalité des genres

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Promouvoir l'égalité entre les genres et les sexualités. Prendre conscience de la transmission des stéréotypes et de leurs effets en terme d'égalité dans la société et dans l'espace scolaire.
- Lutter contre le sexisme et les violences de genre (homophobie, transphobies, violences sexistes et sexuelles).



CADRE D'ÉLABORATION

- Importance d'une équipe projet formée et mobilisée sur le projet,
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec les enseignements,
- Projet qui place les élèves en situation d'acteur à partir d'un diagnostic partagé,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, actions concrètes à partir d'enjeux repérés au sein du collège,
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées,
- Temporalité du projet sur l'année,
- Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec le label Egalité Filles - Garçons (critères de labélisation BO de l'Education nationale [ICI](#)).



RESSOURCES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

- Exposition « [Le vote des femmes](#) »

Infos et réservations : Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr
serv-educa.archives@herault.fr



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : voir carte répartition page 31

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Pour tout complément, accompagnement en lien avec le label égalité filles/garçons :

Rectorat de l'Académie de Montpellier

Sophie Duteil-Deyries - Chargée de mission académique égalité filles-garçons

Sophie.Duteil-Deyries@ac-montpellier.fr

Prévention et lutte contre le harcèlement

Tous
niveaux
collège

citoyenneté

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Prévenir et lutter contre le harcèlement et cyber harcèlement.
- Favoriser l'engagement des élèves pour lutter contre le harcèlement scolaire, savoir repérer, alerter, coopérer avec les adultes, organiser des actions de prévention.



CADRE D'ÉLABORATION

- Projet mené par une classe, un niveau ou un groupe d'élèves engagés.
- Présentation du contexte de l'établissement et articulation du projet avec des actions menées dans le cadre du programme PHARE ou autres démarches de labélisation.
- Engagement et implication de l'équipe éducative, diversité des personnels mobilisés, vie scolaire.
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées.
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur.
- Temporalité du projet sur l'année.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : voir carte répartition page 31

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Pour tout complément, Rectorat de l'Académie de Montpellier

Pôle prévention et lutte contre le harcèlement DSDEN 34

ce.dsden34-harcelement@ac-montpellier.fr

Coordination académique prévention et lutte contre le harcèlement

harcelement@ac-montpellier.fr



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Appréhender la place, le rôle et le fonctionnement du droit, de la justice dans la société.
- Sensibiliser aux droits des enfants.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Inscription du projet sur la durée,
- Implication de l'équipe éducative et articulation avec le projet d'établissement, les enseignements (parcours citoyen, passeport « Educ droit »...),
- Qualité des partenariats sollicités, des intervenants et des ressources mobilisées,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : voir carte répartition page 31

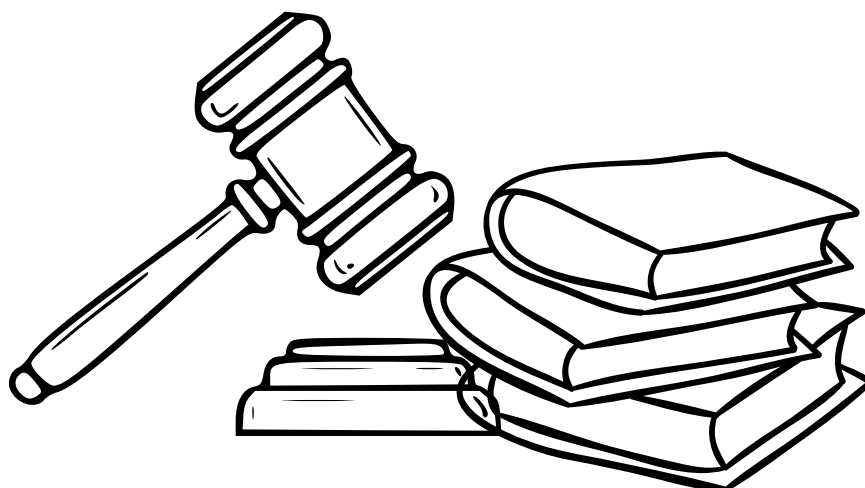
Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Rectorat de l'Académie de Montpellier

Thierry Meslet, référent académique du passeport Educ Droit

04 67 91 46 88 - thierry.meslet@ac-montpellier.fr



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Favoriser la compréhension des différents médias et développer la pensée critique :

- comprendre les sources d'information et analyser les messages médiatiques,
- développer des compétences de recherche, vérification et gestion des informations,
- appréhender les enjeux de la liberté d'expression,
- accompagner la création de contenus médiatiques responsables et éthiques.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Projet inscrit sur la durée et mettant en œuvre une pédagogie de projet,
- Implication de l'équipe éducative, interdisciplinarité (dont le, la documentaliste),
- Articulation avec les programmes EMI du cycle 3 et 4,
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur, mises en situation (démarche d'enquête, conception et partage de contenus médiatiques, utilisation des médias scolaires...).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : voir carte répartition page 31
Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

**Pour tout complément, ressources pédagogiques, conseils - Rectorat de Montpellier
Délégation académique à l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)**

04 67 91 50 40 - daemi@ac-montpellier.fr

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/education-aux-medias-et-a-l-information>

<https://www.ac-montpellier.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-clemi-123275>

Module

Les origines de la laïcité en France

Le principe de laïcité en France est le fruit d'une histoire qui remonte à la Révolution. Le service éducatif des Archives met à disposition ses ressources pour une expérience immersive des élèves.



OBJECTIFS

- Comprendre un moment clef de l'histoire républicaine
- Approfondir les notions de laïcité et de liberté de conscience
- Développer des compétences en lecture, analyse et interprétation de documents
- Encourager l'esprit critique et le débat
- Stimuler l'autonomie et la coopération
- Renforcer le lien entre histoire nationale et histoire locale



MODALITES D'INTERVENTION

- Mallette documentaire à emprunter avec fiches d'activités et reproductions de documents d'archives.
- Atelier des Archives départementales autour de l'exploration et de l'analyse des inventaires conservés aux Archives. Si l'atelier peut se tenir à Pierresvives⁽¹⁾, l'activité est accompagnée d'une visite des locaux.
- Prêt du jeu réalisé par les Archives : « [la crise des inventaires](#) » jeu immersif pour comprendre à travers une enquête à mener en groupe le contexte historique qui a amené à la loi de 1905.
- Prêt [d'un jeu de l'oie](#) géant réalisé par les Archives sur la vie démocratique française depuis la Révolution jusqu'à nos jours.



INTERVENANTS

Services du Département : médiateur des Archives départementales



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

(1) Aide aux frais de transport pour le déplacement à Pierresvives (joindre devis)

Participation financière du collège :

Prise en charge par le collège des frais liés aux déplacements sur site patrimonial si besoin.

Contact Direction Archives, Patrimoine et Mémoire - Service Actions culturelles et éducatives - Médiation numérique

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33

pgrossetti@herault.fr - serv-educa.archives@herault.fr

Module

Journée de Découverte Citoyenne au Département de l'Hérault

4ème /
3ème

Citoyenneté

Classe entière de 4ème, 3ème ou groupe de 30 élèves maximum accompagnés de 2 à 3 adultes de l'établissement (10 collèges maximum par an).

Dans le cadre du parcours citoyen de l'élève, le Département propose un dispositif de sensibilisation à la participation et l'engagement des collégiens.

Le Conseil départemental ouvre ses portes pour leur permettre de découvrir de façon ludique le rôle et les principes de fonctionnement des collectivités territoriales avec un focus sur le Département. Ils participeront également à une expérience immersive sur la fonction d'élu(e).



OBJECTIFS

- Repérer les différents niveaux de collectivités territoriales,
- Comprendre le fonctionnement et les missions d'un Département,
- Travailler en groupe,
- S'exprimer autour d'un sujet d'actualité lié à la vie au collège,
- Participer à un débat en assemblée et prendre une décision collective,
- Echanger avec un(e) élu(e) départemental(e) sur les notions d'engagement, d'intérêt général et de citoyenneté.



MODALITES D'INTERVENTION

Préalables : rencontre préparatoire au collège pour définir la date, les modalités d'accueil, le sujet à mettre en débat et la place et rôle de chacun.

- Journée de 9h à 16h30 (horaires adaptables selon la situation géographique du collège).
- Uniquement le vendredi : date à choisir selon un calendrier préétabli par le Département.
- Animations réalisées par les services du Département (visite, défis, jeux de rôle...).
- Implication des adultes accompagnateurs dans le déroulement de la journée.

Le Département arbitrera les collèges bénéficiaires en fonction du nombre de demandes déposées.



FINANCEMENT

Prise en charge des coûts de transport par le Département :

Demande exceptionnelle à formuler par mail dans le cadre du dispositif « A la Découverte de l'Hérault » : adh@herault.fr (préciser la destination, la date, le nombre d'élèves, le montant et joindre le devis).

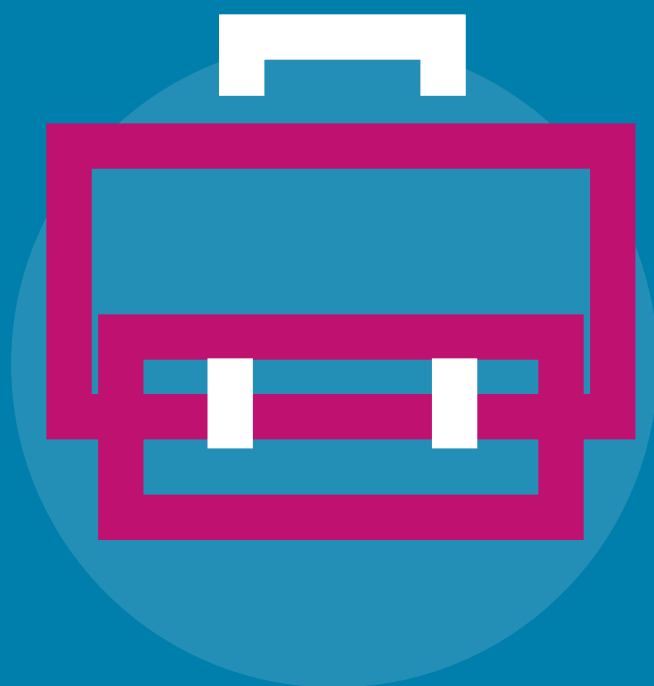
Un repas « tiré du sac » est à prévoir (déjeuner non pris en charge par le Département).

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes

Pauline Gary 04 67 67 72 52 - pgary@herault.fr

Laurence Gracia 04 67 67 70 99 - lgracia@herault.fr

**Vivre ensemble et
faire société**



Thème
**Découverte
des métiers**

Métiers et monde professionnel

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Favoriser la découverte des métiers et du monde professionnel pour aider les collégiens dans leurs choix d'orientation professionnelle.
- Travailler sur les représentations et la mixité professionnelle.



CADRE D'ÉLABORATION

L'équipe éducative construit un projet intégrant la découverte des réalités du milieu professionnel et économique à partir des ressources spécifiques du territoire et favorisant la compréhension des enjeux liés à l'orientation.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Implication de l'équipe éducative et interdisciplinarité du projet
- Inscription dans le parcours avenir
- Utilisation d'outils pédagogiques participatifs, élèves placés en situation d'acteur
- Situations permettant la rencontre et le partage d'expérience avec des acteurs professionnels



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 €

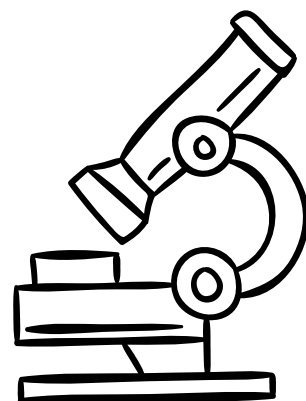
Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : voir carte répartition page 31

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr



Projet thématique à construire



OBJECTIFS

- Le projet prévoit d'expérimenter avec les élèves la création d'une entreprise pour :
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat et découvrir le monde de l'entreprise,
 - Développer l'esprit d'initiative et de responsabilité,
 - Apprendre à coopérer dans l'intérêt d'un projet collectif,
 - Découvrir ses potentialités et compétences transférables à d'autres situations.



CRITÈRE D'ÉLIGIBILITE

- Choix d'un intervenant adapté pour accompagner la création d'une « entreprise » au collège (joindre un devis présentant les objectifs et modalités d'intervention)
- Projet interdisciplinaire, inscrit sur la durée de l'année scolaire
- Élèves placés en situation d'expérimentation de fonctions entrepreneuriales et en responsabilité
- Rencontres et partage d'expériences avec des professionnels du monde de l'entreprise
- Temps de restitution et valorisation de l'expérience par les élèves
- Une attention particulière sera portée aux projets s'inscrivant dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 500 €

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : voir carte répartition page 31

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Module

Découverte des métiers de la forêt méditerranéenne, de ses ressources et de ses risques

Tous
niveaux
collège



OBJECTIFS

Découvrir les spécificités de la forêt méditerranéenne, sensibiliser aux métiers liés à sa protection, à son aménagement et à la prévention des risques d'incendie.

- **Métiers de la prévention** : entretien des équipements DFCI - Brûlage dirigé - Surveillance des massifs forestiers et Intervention sur feux de forêt naissant - Intervention post intempéries
- **Tourisme vert, loisirs pleine nature, préservation de la biodiversité** : Rando-Pisteurs (entretien des itinéraires de randonnées)
- **Métiers de l'entretien et la préservation des espaces naturels** : entretien des itinéraires de randonnées, préservation de la biodiversité, surveillance des espèces exotiques envahissantes préservation du petit patrimoine bâti.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Nécessité d'une préparation en amont avec les intervenants - déplacements recommandés sur les sites d'intervention. Collèges situés à proximité des sites d'intervention des Forestiers Sapeurs et des Rando-Pisteurs.

Module accordé sous-réserve des capacités d'intervention des services et aléas liés aux urgences d'interventions.

Unités d'intervention des Forestiers Sapeurs :

Territoire EST : Groupes de Castries, Cournonterral, Clermont-l'Hérault, Ganges, Le Caylar, St-Martin-de-Londres et St-Mathieu-de-Trévières.

Territoire OUEST : Groupes de Bédarieux, Laurens, Lodève, Lunas, Olargues, Olonzac, St-Chinian et St-Pons-de-Thomières.

Groupes Rando-Pisteurs :

Ouest Hérault : St-Chinian, St-Pons-de-Thomières, Bédarieux

Est-Hérault : Lodève, St-André-de-Sangonis, St-Martin-de-Londres



INTERVENANTS

Services du Département : animateur Forestiers Sapeurs (métiers de la prévention) et/ou Rando-Pisteurs (métiers de l'entretien et de la préservation des espaces naturels).



FINANCEMENT

Prise en charge directe de l'intervention par le Département.

Aide aux frais de transport liés aux déplacements sur site : montant maximum de 400 € (joindre devis).

Contacts Service forestiers sapeurs du Département :

David Salmon, Chef du service des Forestiers-Sapeurs 04 67 57 42 70 - 06 85 71 80 22
- dsalmon@herault.fr

Contacts Service Travaux PDIPR - Rando-Pisteurs :

Nicolas Valette, Chef du service Travaux Rando-Pisteurs 04 67 67 40 34 -
nvalette@herault.fr

Module

Découverte des métiers techniques du spectacle et de la scène (sonorisation et régie générale)

4ème - 3ème
Nombre élèves
limités

Découverte
des métiers

- Le module propose différentes formules d'interventions avec des groupes d'élèves :
- 3 groupes de 5 élèves (prévoir deux demi-journées pour une classe de 30 élèves)
 - 2 groupes de 15 élèves



OBJECTIFS

- Permettre la découverte des différents métiers du spectacle vivants et de l'évènementiel :
- **Métiers du son** : définition du métier et découverte des différentes spécialisations. Quelles sont les tâches d'un technicien ?
- **Régie générale** : définition du métier et son importance dans la réalisation d'un évènement (planification, évaluation, prévention).
- Sensibiliser sur l'importance de chacun de ces métiers au cours d'un évènement (spectacle, concert, documentaires, séminaires...).
- Sensibiliser aux risques des techniciens et la sécurité du public.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Nécessité d'une préparation en amont entre les intervenants (équipe technique CD34, enseignants et direction du collège).
Intervention dans le collège (prévoir une salle avec une alimentation électrique).
Animation théorique et pratique autour des métiers du spectacle et de l'évènementiel, les formations, les débouchés, la prévention et risques liés à la sécurité.
Logistique, matériel et technique fournis par notre service.

Durée moyenne : 2 heures



INTERVENANTS

Services du Département, 3 intervenants : 1 technicien son, 1 technicien scène / assistant prévention / SSIAP Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes / SST Sauveteur Secouriste du Travail, 1 régisseur général).



FINANCEMENT

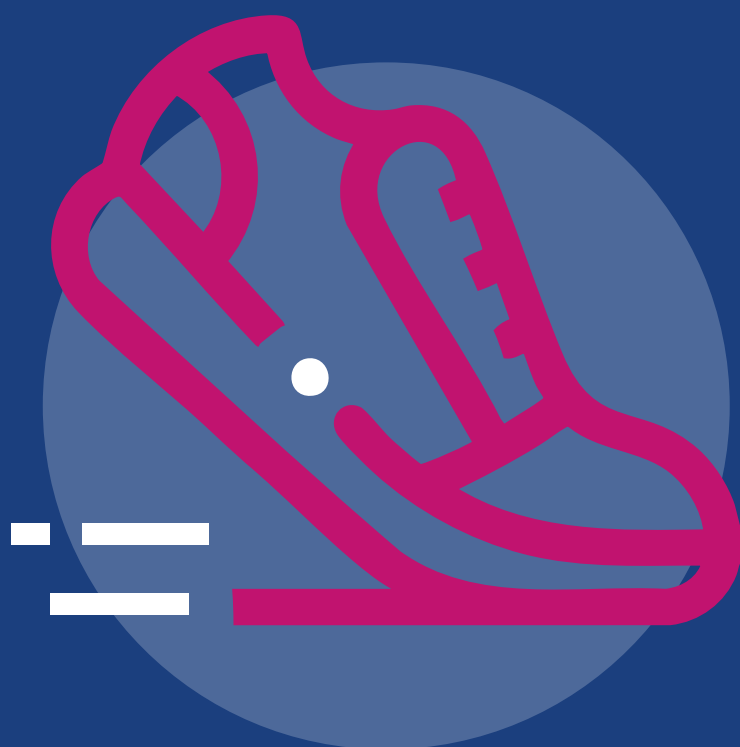
Prise en charge directe de l'intervention par le Département.

Contact Service technique du spectacle vivant

Pascal Dumas 06 85 71 80 31 - padumas@herault.fr



Vivre ensemble et
faire société



Thème
Sport

Projet thématique à construire



OBJECTIFS

Les activités sportives menées sur le temps scolaire constituent un levier essentiel pour l'acquisition de compétences fondamentales, contribuant à la formation du citoyen de demain. Elles favorisent notamment :

- **La coopération et l'entraide**, en valorisant la richesse des différences (genre, handicap, culture...) - (*Sport / Inclusion*) ;
- **L'autonomie individuelle**, par la connaissance et la maîtrise de son corps et de ses capacités - (*Sport / Santé*) ;
- **La sensibilisation aux enjeux écologiques**, par l'adoption de comportements et de pratiques sportives durables - (*Sport / Environnement*).



CADRE D'ÉLABORATION

- Inscription du projet dans les objectifs proposés ci-dessus
- Implication des enseignants en interdisciplinarité
- Projet en lien avec le projet d'établissement

Ne sont pas éligibles les projets :

- portés par une association sportive, hors temps scolaire,
- étant susceptible de se substituer à un cycle d'EPS.

Une attention particulière sera portée aux projets :

- qui proposent des initiatives d'inclusion dans et par le sport (prise en compte des publics spécifiques),
- qui mettent en valeur le territoire héraultais de proximité (prise en compte de la problématique des transports),
- qui intègrent dans le projet une démarche d'éco-responsabilité. Cet aspect peut être développé en lien avec la Maison départementale de l'Environnement ([cf page 69](#)).

La construction et l'implantation de ces projets pourront être élaborés en partenariat avec les éducateurs sportifs d'Hérault Sport.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1500 € en fonction de la durée des interventions et du nombre d'élèves concernés

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Accompagnement technique montage du projet : Hérault Sport

Frédéric Martin 04 67 67 38 00 - frederic.martin@heraultsport.fr

Contacts Service des actions éducatives et citoyennes : gestion administrative et financière

Voir carte répartition page 31

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Module

Itinérance sportive

SEGPA – Passa Meridia

6ème
ou
5ème
SEGPA

Sport



OBJECTIFS

Fédérer la classe autour d'une action de socialisation à partir de la pratique du VTT sur la Passa Meridia du département.



CADRE D'ÉLABORATION

Le projet se déroule sur une section de la Passa Méridia et sur un des deux secteurs suivants:

- **Col de Fontfroide** - Saint Gervais sur Mare
- **Le Caylar** - Puéchabon

Conditions de mise en œuvre :

- **Préparation en amont avec Hérault Sport** : contact préalable obligatoire avant le dépôt de la demande pour vérifier l'opportunité et la faisabilité du projet (entente sur les conditions de mise en œuvre, choix de l'itinéraire...).
- Pratique du VTT en itinérance avec 1 à 2 séances d'entraînement avant le séjour, à réaliser à proximité du collège, les frais de transport pour ces séances d'entraînement ne pourront pas être financés.
- 3 jours et **2 nuitées minimum** sur un des secteurs proposés de la Passa Méridia.
- Engagement **d'une participation minimale de 75 % des élèves de la classe au projet** (le séjour pourra être annulé si le nombre d'élèves n'est pas suffisant le jour du départ).
- Implication des enseignants dont EPS.
- Une approche environnementale peut compléter le projet (contact spécifique à prendre avec la Maison départementale de l'Environnement - [cf page 69](#)).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Subvention d'un montant maximum de 1 800 € (selon le nombre de nuitées)

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût total du projet

Contacts

Hérault Sport : Accompagnement technique montage du projet

Emmanuel Dupin 06 08 82 55 60 - emmanuel.dupin@heraultsport.fr

Frédéric Martin 04 67 67 38 00 - frederic.martin@heraultsport.fr

**Contacts Service des actions éducatives et citoyennes :
gestion administrative et financière**

Voir carte répartition page 31

Magali Toulouse 04 67 67 76 47 - mtoulouse@herault.fr

Franck Pic 04 67 67 72 15 - fpic@herault.fr

Module

« Sport/Santé : Bougez, Ramez pour votre santé dans l'Hérault »

Classes
de 5^{ème}

Nombre de collège limité

Le projet « Bougez ramez » promeut la pratique physique et sportive pour lutter contre l'obésité chez les jeunes, en ciblant précisément les élèves de 5^{ème} du département de l'Hérault.



OBJECTIFS

Prévenir les situations d'obésité et de surpoids en permettant aux collégiens de prendre conscience de l'importance de l'activité physique et d'une bonne alimentation pour leur santé :

- Sensibiliser les collégiens sur l'importance de la diététique et la gestion de l'équilibre alimentaire entre les apports et les dépenses.
- Proposer une évaluation ludique de la condition physique grâce à des tests physiques (comparables au niveau national des filles et des garçons). Un bilan exploitable par les enseignants EPS.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Le projet se déroule dans l'enceinte de l'établissement et sur le temps scolaire. (3 classes maximum par journée d'intervention)

Plusieurs ateliers participatifs sont proposés aux élèves : sensibilisation à la nutrition, tests d'aptitude physique, initiation à l'aviron indoor.

Une fiche individuelle, complétée par les collégiens, permettra à l'enfant de se situer vis-à-vis des moyennes nationales sur les différents tests passés.

Conditions de mise en œuvre :

- Mobilisation de l'équipe éducative de l'établissement (les professeurs suivent leur classe quelle que soit la matière concernée - nécessité de l'implication des enseignants d'EPS pour la cohérence du projet et l'investissement des élèves).
- Mise à disposition des installations sportives de l'établissement (gymnase dédié) et d'une salle polyvalente ou de cours pour permettre l'accueil d'une classe avec le, la diététicien(ne).
- Préparation en amont avec Hérault Sport : contact préalable obligatoire avant le dépôt de la demande pour vérifier l'opportunité et la faisabilité du projet (entente sur les conditions de mise en œuvre, choix de journées de réalisation...).

Une Convention opérationnelle sera signée par l'établissement bénéficiaire et Hérault Sport.



INTERVENANTS

Intervenants : équipe pluridisciplinaire composée de 4 éducateurs sportifs d'Hérault Sport; 2 agents du Comité Départemental d'Aviron et un(e) diététicien(ne).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Mise en œuvre du projet par Hérault Sport - matériel fourni / Comité départemental d'Aviron
Aide au paiement de l'intervention d'un(e) diététicien(ne) : subvention de 100 € maximum par classe (joindre devis).

Participation financière du collège :

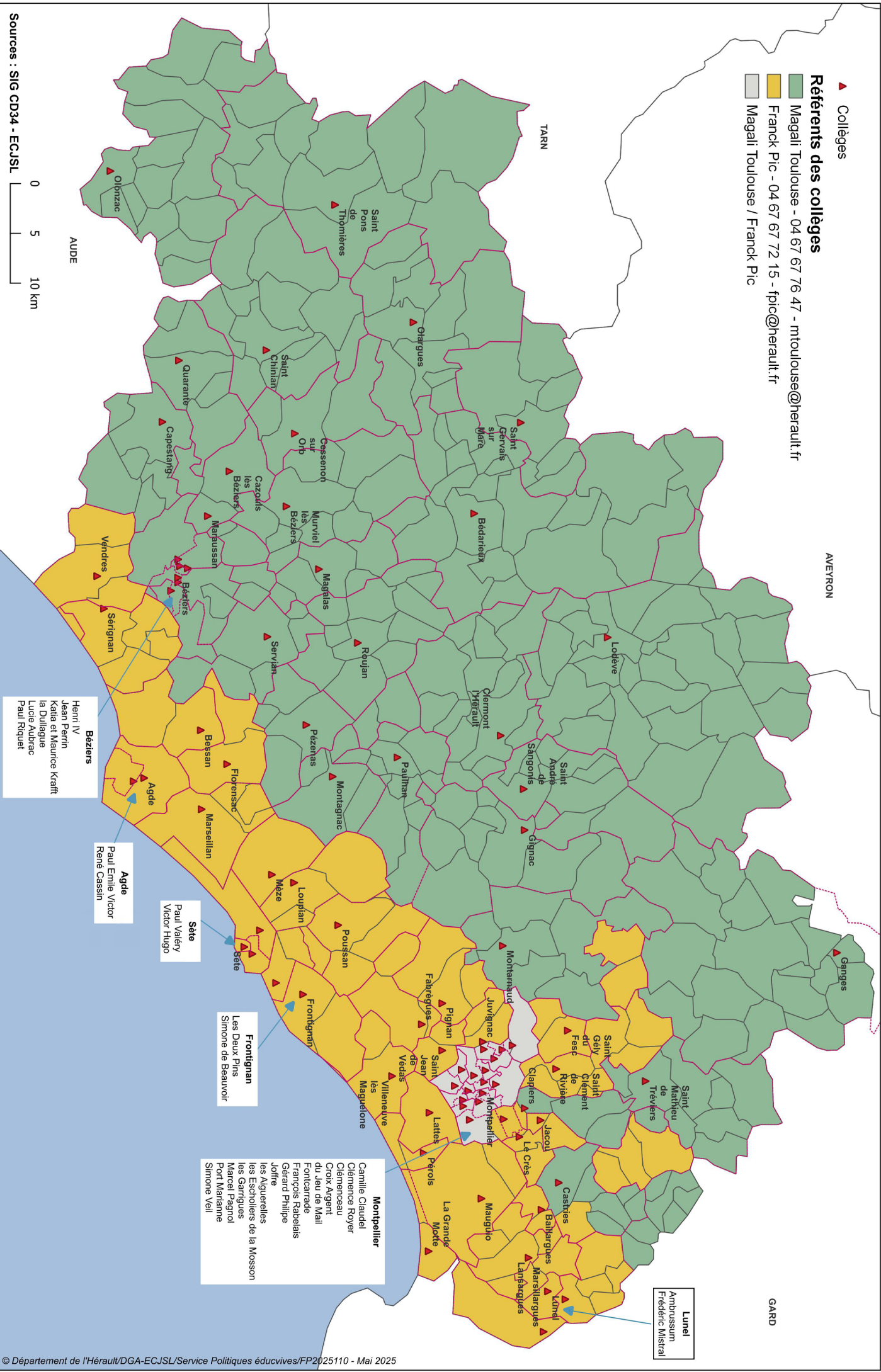
Prise en charge des repas des intervenants (7 personnes) à la restauration scolaire lors de la réalisation du projet. Solde de l'intervention sur la partie diététique si supérieure au forfait mentionné.

Contact Hérault Sport : montage et coordination du projet

Frédéric Martin 04 67 67 38 00 - frederic.martin@heraultsport.fr
Florian Amet 04 67 67 38 00 - florian.amet@heraultsport.fr

Référents territoriaux des collèges suivi des AET

(pour les thématiques Cioyenneté, Découverte des métiers et Sport - Service Politiques éducatives)



Béziers
Henri IV
Jean Perrin
Kaïa et Maurice Krafft
la Duligüe
Lucie Aubrac
Paul Riquet

Agde
Paul Emile Vicior
René Cassin

Sète
Paul Valéry
Victor Hugo

Frontignan
Les Deux Pins
Simone de Beauvoir

Montpellier
Camille Claudel
Clémence Royer
Clémenceau
Croix Argent
du Jeu de Mail
Fontcarade
François Rabelais
Gérard Philippe
Joffe
les Aguerelles
les Écoliers de la Mosson
les Garrgues
Marcel Pagnol
Port Marianne
Simone Veil

Lunel
Ambroisum
Frédéric Mistral

Bien appréhender
son environnement



Thème

**Environnement :
éducation et
développement
durable**

Construire votre projet « Education à l'environnement & développement durable »

La Maison Départementale de l'Environnement (MDE) vous guide pour répondre aux enjeux de la transition écologique et du développement durable (circulaire EDD 2030 - n°2019-121 du 27-8-2019). Selon vos objectifs, deux formats d'accompagnement s'offrent à vous.

1. LES PROJETS THÉMATIQUES « SUR-MESURE »

Vous créez un projet de A à Z en choisissant l'un des piliers suivants :

- **Biodiversité** : Tous mobilisés !
- **Littoral** : Comprendre les enjeux de notre côte.
- **Eau** : Une ressource précieuse à gérer.
- **Alimentation** : De la terre à l'assiette.
- **Déchets** : Prévention et valorisation.

Le principe : ces projets doivent être coconstruits avec la MDE et/ou les structures du Réseau EEDD ([COOPERE 34](#)).

Pour vos projets, nous vous recommandons de solliciter les associations du réseau EEDD pour leur expertise technique spécialisée et leur grande disponibilité de terrain. Il est néanmoins possible que des animations portées exclusivement par les animateurs de la MDE puissent être intégrées au programme. Les créneaux de nos agents étant limités, nous vous invitons à contacter directement la MDE pour étudier la faisabilité de votre projet et vous accompagner dans la saisie de votre demande.

2. LES MODULES « CLÉS EN MAIN »

Vous préférez un parcours déjà structuré ? La MDE, les services de la Restauration Scolaire et les services des Routes et des Mobilités vous proposent trois thématiques phares :

- **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** : Partez à la découverte des pépites naturelles de l'Hérault.
- **Défi Anti-Gaspillage** : Agissez concrètement au sein de la restauration scolaire du collège.
- **Génération Hérault Vélo** : Encouragez les mobilités actives et l'autonomie.

Modalités de soutien financier :


Le Département s'engage à vos côtés pour lever les freins logistiques :

- **Prise en charge financière** : 80 % max. du coût total dans la limite de 1100 € pour les projets à construire.
- **Dépenses éligibles** : Interventions d'experts extérieurs (associations EEDD) et/ou frais de transport, les animations conduites par la MDE sont sans incidence financière pour le collège.
- **Note** : Les fournitures et droits d'entrée (musées, grottes...) restent à la charge de l'établissement.

Pour les modules se reporter aux modalités précisées sur la fiche thématique correspondante.

Par quoi commencer ?

1. **Identifiez votre thématique** (ou contactez la MDE pour un conseil personnalisé).
2. **Contactez un partenaire** du réseau COOPERE 34 et/ou la MDE pour co-construire les séances (projets sur mesures).
3. **Valorisez vos élèves** : chaque projet doit inclure un temps de restitution (expo, présentation...) pour partager leurs découvertes.

 **Le petit plus** : La MDE met gratuitement à votre disposition des expositions itinérantes pour illustrer vos travaux en classe ! (Information et réservation : claurent@herault.fr - 04 67 67 82 20)

Biodiversité, tous mobilisés

Tous
niveaux
collège

Projet thématique à construire

La biodiversité est l'affaire de tous !

Encren la découverte de la biodiversité dans l'enseignement permet aux élèves de se rendre acteurs de leurs apprentissages sur le terrain en mobilisant leurs savoirs et compétences.

Le territoire départemental, **riche de nombreux écosystèmes**, se prête à la découverte d'une biodiversité plurielle liée peu ou prou au changement climatique ainsi qu'aux activités humaines et donc à la place qu'occupent les élèves en leur sein.

De la garrigue aux zones humides en passant par les forêts ou encore les jardins et les espaces extérieurs des établissements, l'étude de la biodiversité se niche partout et offre un témoignage exemplaire d'une diversité vitale.

L'enjeu : Comprendre l'importance d'une biodiversité plurielle afin de mieux la respecter.



OBJECTIFS

- **Sensibiliser** les élèves à la richesse de la biodiversité héraultaise
- **Favoriser** l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables.
- **Découvrir et comprendre** son environnement, améliorer sa connaissance du territoire départemental.
- **Faire des élèves des acteurs** et des ambassadeurs en faveur de la biodiversité.
- **Mettre en place des actions** en faveur de la biodiversité.



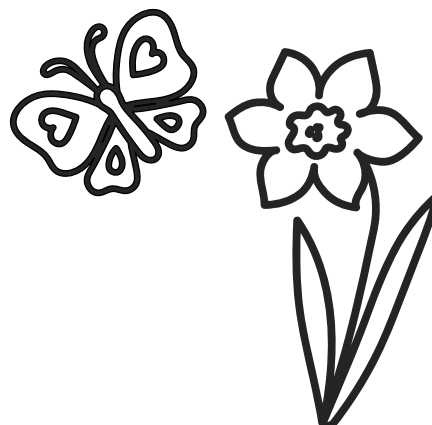
MODALITÉS ET SOUTIEN FINANCIER

Se reporter à la page 34 du guide.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr



Enjeux du littoral Héraultais

Tous
niveaux
collège

Projet thématique à construire

Entre lagunes et lidos, **les 90 km de côtes de l'Hérault** forment un écosystème aussi riche que fragile. Aujourd'hui, ce patrimoine est à la croisée des chemins : entre pression touristique majeure et accélération du changement climatique (érosion, submersion marine), l'équilibre est menacé.

L'enjeu : Permettre aux collégiens de comprendre les mécanismes de leur territoire pour mieux anticiper les défis de demain.



OBJECTIFS

- **Explorer** : Découvrir la biodiversité unique des lagunes, des lidos et des fonds sableux héraultais.
- **Comprendre** : Analyser l'impact des activités humaines (urbanisme, tourisme) et des risques naturels sur le trait de côte.
- **Agir** : Transformer les élèves en ambassadeurs du littoral capables d'adopter et de transmettre des comportements responsables.
- **S'ancrer** : Approfondir la connaissance du territoire départemental par l'expérience de terrain.



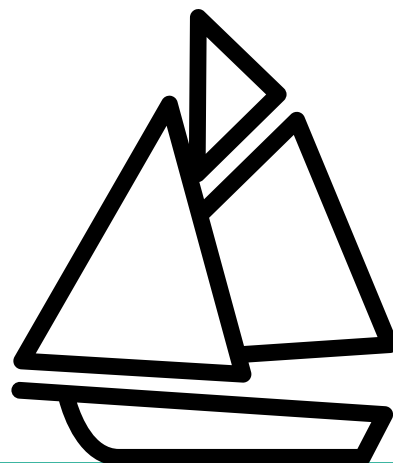
MODALITÉS ET SOUTIEN FINANCIER

Se reporter à la page 34 du guide.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr



Projet thématique à construire

Dans l'Hérault, **96 % de notre eau potable** provient de ressources souterraines d'une qualité exceptionnelle. Le patrimoine géologique de l'Hérault qui structure les paysages est un élément clef de cette richesse. Face aux pressions climatiques, comprendre le parcours de l'eau de la « source » au robinet, et de la ville à la nature est devenu un enjeu de citoyenneté majeur pour les jeunes Héraultais.

L'enjeu : Transformer une ressource « invisible » en un bien commun à protéger par des gestes concrets.

Des données départementales sont accessibles à tous sur le site de l'Observatoire Climatologie, Eau, Environnement et Littoral : odee.herault.fr.

Toutes les informations concernant la démarche « **Géoparc Terre d'Hérault** » sont sur le site : <https://geoparc.herault.fr/>



OBJECTIFS

- **Comprendre :** Explorer les cycles de l'eau (naturel et urbain) et les mécanismes qui régissent cette ressource.
- **Analyser :** Mesurer l'impact des activités humaines sur la disponibilité et la pureté de l'eau.
- **Agir :** Expérimenter des solutions concrètes au sein du collège (récupération, lutte contre le gaspillage et les pollutions).
- **S'engager :** Devenir des éco-ambassadeurs capables de promouvoir une gestion raisonnée de l'eau sur leur territoire.



MODALITÉS ET SOUTIEN FINANCIER

Se reporter à la page 34 du guide.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr



De la terre à l'assiette

Tous
niveaux
collège

Projet thématique à construire

La vocation première de l'agriculture est de répondre aux besoins alimentaires de la population. Le Département de l'Hérault porte une attention particulière à la santé des collégiens, à l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire et au soutien des filières locales

L'enjeu : Comprendre les liens entre alimentation, environnement et santé tout en valorisant la biodiversité territoriale.

Les informations sur le Projet Alimentaire Territorial de l'Hérault sont accessibles à tous sur le site : <https://herault.fr/1259-l-herault-bien-dans-son-assiette.htm>



OBJECTIFS

- **Découvrir** les circuits courts de production et l'origine de notre alimentation sur le territoire (élevage, pêche, maraichage...).
- **Sensibiliser** à une agriculture durable en protégeant et en restaurant la biodiversité locale.
- **Développer** des actions pédagogiques au sein de l'établissement (mise en place d'un jardin potager, lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine...).
- **Favoriser** une meilleure connaissance de l'équilibre alimentaire pour rester en bonne santé.
- **Faire des élèves des acteurs** et des ambassadeurs du mieux produire, mieux manger.

Ressources archives départementales

Prêt possible de l'exposition et de la mallette pédagogique

«Mémoire de bouche - Bien se nourrir dans l'Hérault - Un défi hier comme aujourd'hui»

Information et réservation : serv-educa.archives@herault.fr

Ce projet peut être articulé avec la thématique « **Sport** » axe Sport / Santé page 28 (lien alimentation / activités physiques).



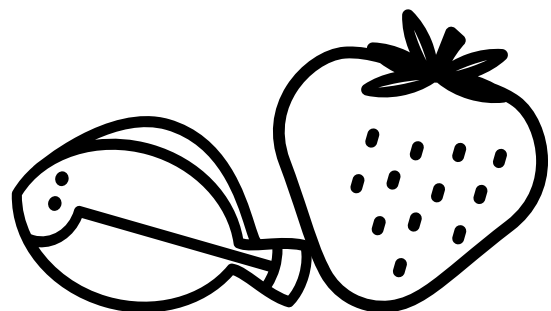
MODALITÉS ET SOUTIEN FINANCIER

Se reporter à la page 34 du guide.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Béatrice Noizet 04 67 67 82 27 - bnoizet@herault.fr



Prévention déchets : zéro déchet

Tous
niveaux
collège

Environnement

Projet thématique à construire

La prévention déchets questionne notre mode de consommation afin de réduire les déchets à la source, et tendre vers le Zéro déchet.

Axée sur la sensibilisation au développement durable et à la lutte contre les gaspillages ainsi qu'à la protection des ressources naturelles, cette thématique invite les classes à mettre en place une ou plusieurs actions pour limiter leur impact environnemental.

L'enjeu : Adopter un regard critique sur nos consommations et notre rôle dans la réduction des déchets.



OBJECTIFS

- **Favoriser** l'éducation à l'environnement et au développement durable : acquisition de savoirs et de comportements responsables.
- **Analyser** nos modes de consommation et leurs impacts sur l'environnement et la santé.
- **Mettre en place des actions** en faveur de la réduction des déchets.
- **Faire des élèves des acteurs** et des ambassadeurs de la prévention déchets.



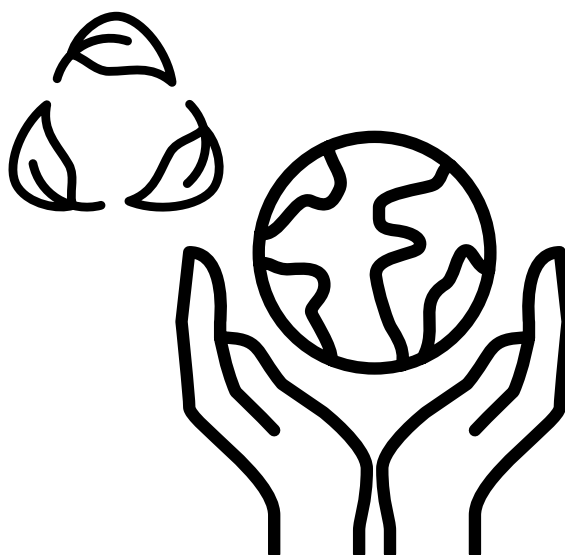
MODALITÉS ET SOUTIEN FINANCIER

Se reporter à la page 34 du guide.

Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr



Module

À la découverte des Espaces Naturels Sensibles héraultais (ENS)

Tous
niveaux
collège

Le Département de l'Hérault protège un patrimoine exceptionnel de **110 sites naturels**, soit près de **9 400 hectares** de biodiversité préservée. Ces domaines (garigues, zones humides, forêts) sont de véritables laboratoires à ciel ouvert. Ils permettent aux collégiens de sortir du cadre scolaire pour observer l'équilibre fragile entre la protection de la nature et les activités humaines (accueil du public, agriculture, pastoralisme, gestion forestière, chasse et pêche).

L'enjeu : Offrir une expérience de terrain pour comprendre que la gestion de la nature est un défi collectif et quotidien.



OBJECTIFS

- **Explorer :** Découvrir la diversité des paysages et des espèces qui peuplent les domaines départementaux.
- **Analyser :** Comprendre le fonctionnement des écosystèmes et l'évolution des paysages sous l'empreinte de l'Homme.
- **Apprendre :** Appréhender la gestion équilibrée d'un site (conciliation de la biodiversité et des usages économiques).
- **Devenir acteur :** Accompagner les collégiens dans leur devenir d'ambassadeurs des milieux naturels.



MODALITÉS ET FINANCEMENT

Pour construire votre parcours autour des Espaces Naturels Sensibles, la démarche suit trois étapes clés :

- 1. Co-construction :** Contactez l'équipe d'animation de la MDE en amont pour définir ensemble le contenu et les modalités d'intervention.
- 2. Proximité territoriale :** Identifiez le site ou le domaine départemental **le plus proche** de votre établissement [via la carte interactive du Département](#).
- 3. Transversalité :** Ce projet peut s'enrichir en s'articulant avec d'autres dispositifs départementaux, notamment :
 - Sport & Environnement : Sensibilisation aux enjeux écologiques lors de la pratique sportive de pleine nature (voir page 28).
 - Culture & Environnement : Croisement entre patrimoine naturel et expressions artistiques...



FINANCEMENT

Jusqu'à 100 % du coût du transport vers l'ENS de proximité dans la limite de 1 100 € (devis obligatoire à joindre).

Les modalités d'aide seront précisées dans le cadre de l'instruction selon le format du projet.

Il reste possible de construire un projet sur ENS avec un intervenant du réseau EEDD en inscrivant ce projet sur la thématique « **Biodiversité Tous mobilisés** » ou « **Gestion de l'Eau** ».

N'hésitez pas à nous solliciter dès la phase de réflexion : nous vous aiderons à créer des ponts entre les thématiques (sport, culture, sciences, citoyenneté...) pour offrir aux collégiens une vision globale de leur territoire.



Contact Service Maison départementale de l'environnement

Charlotte Lemoine 04 67 67 82 26 - clemoine@herault.fr

Jérôme Mauraisin 04 67 67 82 23 - jmauraisin@herault.fr

Béatrice Noizet 04 67 67 82 27 - bnoizet@herault.fr

Module À la découverte des Espaces Naturels Sensibles héraultais (ENS)

Tous
niveaux
collège

Vos sorties de terrain par secteur géographique

Les animateurs de la Maison Départementale de l'Environnement interviennent sur les 9 domaines suivants.

Pour limiter les temps de trajet, identifiez le domaine départemental le plus proche de votre établissement :

• Secteur Montpellier & Grand Pic Saint-Loup

Domaine de Restinclières (Prades-le-Lez) : Eau, agroforesterie, jardin/rucher, géologie et comparaison d'écosystèmes.

Domaine du Mas Neuf (Claret) : Géologie, lecture de paysage et découverte de la garrigue.

Domaine de Saint-Sauveur (St-Clément-de-Rivières) : Géologie, lecture de paysage et biodiversité comparée.

Domaine de Roussières (Viols-en-Laval) : géologie, écosystèmes, pastoralisme, empreintes de l'Homme.

• Secteur Biterrois & Littoral Ouest

Domaine de Savignac (Thézan-lès-Béziers) : Gestion de l'eau, impacts humains et étude des écosystèmes.

Domaine de Bayssan (Béziers) : Découverte d'un écosystème spécifique : le bois sacré.

• Secteur Cœur d'Hérault & Vallée de l'Hérault

Domaine de Villeneuve (Villeneuve) : Interactions Homme-Milieu, comparaison d'écosystèmes, gestion de l'eau.

Domaine du Salagou (Liausson, Salasc, Mérifons...) : Géologie, gestion de l'eau, écosystèmes.

• Secteur Haut-Hérault & Cévennes

Domaine du Fesquet (Cazilhac) : L'eau et l'activité humaine, découverte des zones humides.



Module

« Génération Hérault Vélo »

1 à 3
classes
pilotes de 6ème
Ecodélégués,
CVC...

OBJECTIFS

- **Environnement** : sensibiliser à la lutte contre le réchauffement climatique, en réduisant la part des déplacements scolaires s'effectuant en voiture et en privilégiant les modes de déplacement actifs (marche à pied, vélo...).
- **Sécurité routière** : améliorer la sécurité et les bons réflexes aux abords de l'établissement.
- **Santé publique** : encourager les élèves à pratiquer une activité physique régulière, pour prévenir les maladies cardiovasculaires et améliorer la concentration.

Pré-requis

Contact préalable avant le dépôt de la demande pour vérifier et la faisabilité du projet.

Implication du chef d'établissement pour la mise en place **d'un Plan de Déplacement d'Établissement Scolaire (PDES)** : constitution d'un comité de pilotage et d'un groupe-projet (une à deux réunions / an).

MODALITES D'INTERVENTION

Ajustements en fonction des besoins et du contexte de chaque établissement.

Accompagnement méthodologique et technique du Département, sur une période d'un an, renouvelable deux fois.

- **Diagnostic** d'accessibilité et enquêtes de déplacement : partenariat avec les éco délégués (fiches de diagnostic et de comptage + questionnaires fournis).
- **Sensibilisation à l'écomobilité** (séance de 2 h par classe pilote de 6ème / éco délégués, CVC...).
- **Initiation mécanique vélo** : entretenir et réparer soi-même son vélo (atelier de 1h par ½ groupe de 15 élèves, 2 animateurs + 1 enseignant ou AED, pédagogie active, matériel pédagogique fourni).
- **Sensibilisation** au Code de la Route et à la Sécurité Routière (séance de 1h/classe).
- **Révision de la flotte de vélo** du collège ou des vélos personnels des élèves.
- **Déploiement du « Savoir Rouler à Vélo »** : 1 à 3 classes pilotes de 6ème - 12 heures ([référentiel national](#)) - attestation nominative fournie par le Département.
- « **Savoir pédaler** » et « **Savoir circuler** » : ateliers tournants sur le plateau sportif du collège.
- « **Savoir Rouler à Vélo** », en situation réelle - aux abords de l'établissement ou dans un domaine départemental (Restinclières, Saint Sauveur, Bessilles). Matériel pédagogique, casques et vélos fournis par le Département.
- **Challenge écomobilité** organisé dans le cadre de « Mai à Vélo » pour tous les élèves de 6ème avec l'implication des éco délégués.

INTERVENANTS

- Service Mobilités et Transition Ecologique du Département,
- Moniteurs vélos qualifiés de la Maison départementale du Vélo ou d'Hérault Sport,
- Associations conventionnées du territoire.

FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

Aide aux frais de transport vers un domaine départemental de proximité dans le cadre du « Savoir rouler à vélo ». Demande exceptionnelle à formuler par mail dans le cadre du dispositif « A la Découverte de l'Hérault » : adh@herault.fr (préciser la destination, la date, le nombre élèves, le montant et joindre le devis)

Subvention d'un montant maximum de 500 € pour des frais d'intervenant :

Atelier pédagogique complémentaire

Service Mobilités et Transition Ecologique

Justine Landais 04 67 67 65 08 - jlandais@herault.fr

Module Défi anti-gaspillage alimentaire

Tous
niveaux
collège

Environnement

Module hors quota du nombre maximum de projet par collège.

Le projet s'inscrit dans une initiative départementale globale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette action vise à sensibiliser les collégiens et la communauté éducative aux enjeux du gaspillage alimentaire et à promouvoir des pratiques éco-responsables **au sein des restaurants scolaires travaillant avec la Direction de la Restauration scolaire** en organisant un «**Défi Anti-Gaspillage Alimentaire**» Inter-Collèges.



OBJECTIFS

- **Réduire le gaspillage alimentaire** à la restauration scolaire
- **Fédérer les acteurs** (élèves, enseignants, personnels) autour d'un projet commun, citoyen et pédagogique porté par les élèves,
- **Encourager la conception** de solutions créatives et ludiques pour diminuer le gaspillage au quotidien
- **Valoriser les collèges engagés** dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.



MODALITÉS D'INTERVENTION

Préalables : Le collège s'engage dans une démarche anti gaspi sur la durée.

- **Calendrier :** décembre 2026/avril 2027
- **Une rencontre préparatoire avec tous les collèges participants** (visio) sera organisée en amont du défi pour en préciser les modalités et les supports mis à disposition par le Département.

Organisation Interne dans chaque Collège :

- **Création d'une brigade anti-gaspi :** équipe composée d'élèves (éco-délégués, élus CVC...) et d'un adulte encadrant référent (enseignant ou personnel volontaire).
- **Réalisation de supports de communication, actions de sensibilisation...** (affiches, vidéos, podcasts, expos, événements spécifiques...).
- **Organisation du challenge :** 4 jours non consécutifs à la demi-pension. Chaque collège reçoit un lot de tickets qui permettront de comptabiliser les plateaux vides ramenés. Le nombre de tickets récoltés sera transmis au Département au terme de chaque journée.

Collèges lauréats :

Un jury déterminera le ou les collège(s) primés.

Différents prix pourront être décernés :

- Collège ayant collecté le plus de « tickets anti gaspillage »
- Collège ayant excellé dans la campagne anti gaspi (communication, qualité et originalité des supports et actions réalisées, diversité des publics sensibilisés.)

Une remise des prix sera organisée courant Mai 2027.

L'engagement dans ce défi peut s'articuler avec d'autres actions ou ressources de ce guide liés notamment aux thématiques environnement (prévention zéro déchet / de la terre à l'assiette) et sport (module Bougez, ramez).

Contact Direction Restauration scolaire

Joanna Anselme 07 86 15 02 72 - janselme@herault.fr

S'épanouir et s'ouvrir
au monde par l'art et
la culture



**Education
artistique et
culturelle**

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - MODE D'EMPLOI

LES CHEMINS DE LA CULTURE	LE GOÛT DE LIRE	HISTOIRE, PATRIMOINE ET MEMOIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Collège au cinéma 6/5^{ème} et/ou 4/3^{ème} • Les territoires de l'art contemporain 3^{ème} • Une œuvre, un jour • Projet de pratique artistique arts vivants Tous niveaux • Projet de pratique artistique audiovisuel (Segpa) • Re-création/révéler l'espace Architecture/arts visuels 5^{ème} /4^{ème} 	<p style="text-align: center;">Tous niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dis-moi dix mots • BD ou Illustration • Conte ou écriture 	<p style="text-align: center;">Une classe par établissement parmi les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire et photographie : classe culturelle numérique - tous niveaux • À la découverte du Moyen Âge 5^{ème} • Collège et patrimoine 6^{ème} • La Seconde Guerre mondiale 3^{ème}
<p style="text-align: center;">SUIVI</p> <p style="text-align: center;">Direction de la Culture</p> <p style="text-align: center;">Service Publics et Innovation Culturelle</p> <p style="text-align: center;">Cécile Maillot 04 67 67 77 68</p> <p style="text-align: center;">cmaillot@herault.fr</p>	<p style="text-align: center;">SUIVI</p> <p style="text-align: center;">Direction de la Lecture publique</p> <p style="text-align: center;">Service publics prioritaires et coordination de projets territoriaux - Unité Médiation</p> <p style="text-align: center;">Guillaume Marza 04 67 67 36 37</p> <p style="text-align: center;">gmarza@herault.fr</p> <p style="text-align: center;">Magalie Risticoni 04 67 67 36 24</p> <p style="text-align: center;">mristiconi@herault.fr</p>	<p style="text-align: center;">SUIVI</p> <p style="text-align: center;">Direction Archives et Patrimoine</p> <p style="text-align: center;">Service des actions pédagogiques et culturelles des Archives</p> <p style="text-align: center;">Pascale Grossetti 04 67 67 37 33</p> <p style="text-align: center;">pgrossetti@herault.fr</p>

**S'épanouir et s'ouvrir
au monde par l'art et
la culture**



Thème

**Les chemins
de la culture**

Parcours Collège au cinéma

1 à 2 classes
par collège
6ème/5ème
et/ou
4ème/3ème



OBJECTIFS

- Elargir et enrichir l'approche des arts cinématographiques par les élèves en suscitant leur curiosité et leur regard critique.
- Découvrir en salle de cinéma, une sélection de trois œuvres cinématographiques diversifiées et présentées dans leur format d'origine.
- Rencontrer des spécialistes et professionnels du cinéma lors de deux séances d'atelier en classe.



MODALITÉS

- 1. Avant dépôt du projet** : prise de contact avec Les Chiens Andaloux pour s'assurer des conditions de réalisation.
- 2. Formation** des enseignants.
- 3. Projections de trois films en salle de cinéma**, dossier pédagogique fourni au préalable. La sélection des films répond à 2 niveaux de classes : 6^e/5^e - 4^e/3^e.
- 4. 4h d'ateliers thématiques en classe** qui complètent les projections : 2h d'analyse filmique / 2h de rencontre avec un professionnel du cinéma.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- 60% des frais de transport des élèves, plafonnés à 350 €
- L'atelier d'analyse filmique (en classe) : 2h d'intervention d'un professionnel, soit 104 €
- L'atelier de rencontre avec un professionnel du cinéma (en classe) : 2h, soit 104 €

Participation financière du collège :

- Entrées au cinéma, soit 9 € par élève : 3 x 3 € par séance
- Financement complémentaire des transports des élèves
- Frais de déplacements des deux intervenants professionnels



FORMATION DES ENSEIGNANTS

Le Rectorat organise avec Les Chiens Andaloux une journée de formation spécifique destinée aux enseignants inscrits dans le parcours.

Coordination

Association Les Chiens Andaloux / Cinéma diagonal
Monica Nassif 04 67 58 89 47 - m.nassif@cinediagonal.com

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Parcours

Les territoires de l'art contemporain

1 classe par
collège
niveau 3ème

Les chemins
de la culture



OBJECTIFS

- Découvrir et se familiariser avec un lieu de création et de diffusion d'art contemporain.
- Aborder des œuvres originales et des esthétiques différentes.
- Rencontrer et échanger avec des artistes et des professionnels des Arts visuels.



MODALITÉS

- 1. Avant dépôt du projet :** prise de contact avec le lieu culturel partenaire envisagé pour s'assurer de la capacité d'accueil et des conditions de réalisation.
- 2. Rencontre préparatoire** entre professeur et service des publics du lieu pour élaborer le programme.
- 3. Découverte du lieu :** visite guidée et médiation autour des œuvres. Durée : 2h à 2h30.
- 4. Rencontre avec un artiste** associé au lieu partenaire. Durée : 2h en classe.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Coût forfaitaire classe pour la visite : MRAC 35 € / CRAC, FRAC et MO.CO (gratuité).
- 60 % des frais de transports des élèves plafonnés à 200 €
- Intervention de l'artiste associé en classe : 156 €

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves



LIEUX PARTENAIRES

Montpellier

FRAC Fonds Régional d'Art Contemporain

Gaëlle Saint Cricq, Chargée des publics
04 11 93 11 64 - se@frac-om.org

MO.CO. Montpellier Contemporain

Fanny Berquière, Chargée de projets scolaires
04 99 58 28 05 - fannyberquiere@moco.art

Sète

CRAC Centre Régional d'Art Contemporain

Vanessa Rossignol, Responsable du service
des publics 04 67 74 89 69 -
vanessa.rossignol@laregion.fr

Sérignan

MRAC Occitanie- Musée régional d'art contemporain

Anaïs Bonnel, Chargée du développement des
publics et du service éducatif
04 67 17 88 95 - anais.bonnel@laregion.fr

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Les territoires de l'art contemporain

2 classes
max par collège
Tous niveaux

Une oeuvre, un jour M

Dispositif léger et portable d'intervention en classe.

Proposé par le FRAC Occitanie-Montpellier, en partenariat avec le Département de l'Hérault.



OBJECTIFS

- Recevoir une ou deux œuvres de la collection du FRAC- OM durant une journée dans votre établissement à l'occasion d'un temps organisé de médiation et d'échanges.
- Permettre aux élèves une sensibilisation à l'art contemporain, en classe.
- Permettre d'inscrire cette intervention dans des projets pédagogiques plus larges portés par les enseignants pouvant engager une pratique artistique, une sortie culturelle.



MODALITÉS

- Prise de contact préalable avec le conseiller arts visuels du Département.
- Définition du projet, des attentes et du choix des œuvres présentées.
- Date et lieu d'intervention.
- Spécifier en titre du projet « une œuvre, un jour » lors du dépôt de la demande.
- Accueil des œuvres et médiation par le conseiller Arts Visuels.
- Bilan de l'action.

Public : Une ou deux classes par collège. Une intervention, une classe, une heure.



PRE- REQUIS ET ATTENDUS

- Les projets portés en interdisciplinarité (au moins deux enseignants) seront privilégiés.
- Une restitution des productions des élèves (dans des formes variables) est attendue pour valoriser le projet, au sein de l'établissement ou hors les murs.



FINANCEMENT

- Intervention sans incidence financière pour le collège

Contact

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Projet de pratique artistique Arts vivants

1 classe par
collège
Tous
niveaux

Les chemins
de la culture

Autour du répertoire contemporain : danse, musique ou théâtre



OBJECTIFS

- Favoriser la découverte d'œuvres contemporaines et la rencontre avec un artiste professionnel.
- Expérimenter, s'initier à la pratique artistique, avec sa classe par une approche concrète et sensible de l'œuvre.



CONTENU

- **En théâtre** : Découvrir des textes d'auteurs contemporains pour la jeunesse, les mettre en voix, en jeu et en espace.
- **En musique** : Découvrir un répertoire original de l'artiste intervenant ou d'un artiste tiers; appréhender le texte et son chant et/ou travailler le rythme (en individuel ou collectif).
- **En danse** : Aborder des œuvres de différents répertoires pour construire un imaginaire aux références et esthétiques plurielles, et se familiariser avec le langage chorégraphique.



MODALITÉS

Préciser la discipline choisie

- Conçu par un ou des enseignants, le projet s'appuie sur une démarche partenariale impliquant l'artiste intervenant.
- La durée du projet est à minima de 16 heures, les séquences d'intervention sont à minima de 2 heures consécutives.
- Le budget prévisionnel doit être équilibré et prendre en compte une participation du collège au financement du coût d'intervention nécessaire au projet.
- Les artistes proposés doivent être reconnus pour leurs compétences et capacités d'intervention auprès des collégiens et attester d'une démarche professionnelle de création et de diffusion récente.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Le financement des heures d'intervention de l'artiste au coût horaire de 52 € TTC, ne pourra excéder 16 heures (14h face élèves et 2h de préparation pour l'artiste)
- Frais de déplacement de l'intervenant : 0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 €.

Participation financière du collège :

- A hauteur de 20% minimum du coût d'intervention nécessaire au projet.

Suivi du projet

Sylvie Deshayes, Conseillère Danse et Théâtre 04 67 67 77 58 - sdeshayes@herault.fr
Guilhem Trébuchon, Conseiller Musique 04 67 67 75 89 - gtribuchon@herault.fr

Projet de pratique artistique Audiovisuel

1 classe par
collège
4 collèges
max

Toute la lumière sur les Segpa



Public : Classe de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

OBJECTIFS

- Expérimenter, s'initier ou approfondir la pratique artistique audiovisuelle, avec sa classe.
- Réaliser un court métrage qui permet la découverte des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.
- Valoriser les élèves en Segpa au sein de leur établissement grâce à un projet artistique et culturel.



MODALITÉS

- **Avant dépôt du projet :** prise de contact avec L'Agence Unique, Occitanie Culture pour s'inscrire dans ce dispositif national et s'assurer des conditions de réalisation.
- Projet conçu et porté par deux enseignants à minima.
- Le budget prévisionnel doit être équilibré, il inclut des cofinancements du collège et de L'Agence Unique, Occitanie Culture.
- Présenter clairement les objectifs visés en précisant la durée d'intervention nécessaire à sa réalisation, les conditions de mise en œuvre et de valorisation envisagées.
- Le projet est mené par des artistes professionnels mobilisés par L'Agence Unique, Occitanie Culture .
- Les séquences d'intervention sont à minima de 2 heures consécutives.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement de 32 heures d'intervention des artistes au coût horaire de 52 € TTC sur les 36 heures prévues en classe.
- Frais de déplacement de(s) intervenant(s) : 0,29 € /km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310 €.

Participation financière du collège :

A hauteur de 20% minimum du coût d'intervention nécessaire au projet (préparation, bilan et post-production réalisé par l'artiste intervenant)

Participation complémentaire L'Agence Unique, Occitanie Culture en fonction du projet.

Contact

Pôle régional d'Éducation aux images, L'Agence Unique, Occitanie Culture - site de Montpellier

Amélie Boulard 06 02 71 27 74 - a.boulard@lagenceunique-occitanieculture.fr

<http://toutelalumieresurlessegpa.com/>

Suivi de projet

Gilles Navarro Conseiller arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Dispositif architecture et arts visuels

1 classe
par collège
5^{ème} ou 4^{ème}
2 collèges
max

Les chemins
de la culture

Re-création, révéler l'espace



OBJECTIFS

- Introduire une culture architecturale dans le collège.
- Favoriser le dialogue entre professionnels de l'architecture et artistes issus des Arts visuels.
- Sensibiliser les classes à l'environnement architectural de leur collège.
- Développer un projet éphémère dans l'espace du collège.



MODALITÉS

1- Avant le dépôt du projet : contact préalable avec le conseiller Arts visuels au Département qui s'assure des conditions de réalisation avec le C.A.U.E : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

2- 6 heures de sensibilisation (3 fois 2 heures) à l'architecture et au cadre de vie du collège (analyse et ressenti des espaces) conduite par le C.A.U.E en relation étroite avec les enseignants porteurs du projet.

3- Phase de réalisation (18 heures) : menée avec un artiste tout au long du processus

- 6 heures de définition du projet de transformation : en s'appuyant sur ce travail préparatoire, un artiste plasticien / photographe / vidéaste définira avec la classe concernée le projet de transformation éphémère d'un espace du collège,
- 8 heures de réalisation du projet en relation avec l'artiste,
- 4 heures de finalisation et restitution du projet.

Conditions :

- Choix de l'intervenant en concertation avec le conseiller arts visuels,
- Priorité donnée au renouvellement des collèges bénéficiaires,
- Implication d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire dans le projet.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Financement des 18 heures d'intervention de l'artiste au coût horaire de 52 € TTC
- Frais de déplacement de l'artiste (0,29 €/km à compter de 25 km aller, plafonnés à 310€)
- Participation aux frais techniques de réalisation dans la limite de 700 €

Participation financière du collège :

- Participation à la charge du collège à minima de 300 € : frais techniques de réalisation

Suivi de projet

Gilles Navarro, Conseiller Arts visuels 04 67 67 32 95 - gnavarro@herault.fr

Partenaire associé C.A.U.E :

Anne Verdier, architecte conseillère, référente sensibilisation jeune public

04 99 13 37 06 - anne.verdier@caue34.fr

S'épanouir et s'ouvrir
au monde par l'art et
la culture



Thème
Goût de lire

Module

Conte ou Ecriture

Tous niveaux
1 classe
par collège

Projet d'éducation artistique et culturelle



OBJECTIFS

- Construire un projet avec un artiste qui apporte ses connaissances et son savoir-faire.
- Permettre aux élèves de s'initier au conte sous une forme d'écriture et/ou d'oralité.
- Produire une réalisation finale co-construite, soit collective soit individuelle, mettant en œuvre les savoir-faire acquis durant les séances.



MODALITÉS

Echanges préparatoires entre l'intervenant et l'enseignant pour élaborer le projet :

- Séances de 2 heures consécutives, pour un total de 12h.
- Implication du professeur-documentaliste ou d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers.
- Production attendue de la part des élèves.



INTERVENANTS

L'intervenant sera proposé par la Médiathèque Départementale via un appel à projet. L'artiste sélectionné est un professionnel reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.



FINANCEMENT

Subvention versée directement par le Département, à l'intervenant
Module sans incidence financière pour le collège.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 07 88 06 80 74 - gmarza@herault.fr
Magalie Risticoni, Bibliothécaire 06 49 87 46 97 - mristiconi@herault.fr



Module BD ou Illustration

Tous niveaux
1 classe
par collège

Goût de lire

Projet d'éducation artistique et culturelle



OBJECTIFS

- Proposer des ateliers d'adaptation, de réinterprétation et de mise en dessin de textes littéraires à partir d'un texte de littérature jeunesse contemporaine, d'un texte de littérature classique ou d'une bande-dessinée.
- Apporter connaissances du métier et savoir-faire d'un illustrateur jeunesse et de bande-dessinée.
- Produire une réalisation finale co-construite, soit collective soit individuelle, mettant en œuvre les savoir-faire acquis durant les séances.



MODALITÉS

Echanges préparatoires entre l'intervenant et l'enseignant pour élaborer le projet :

- Séances de 2 heures consécutives, pour un total de 12h.
- Implication du professeur-documentaliste ou d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers.
- Production attendue de la part des élèves.



INTERVENANTS

L'intervenant sera proposé par la Médiathèque Départementale via un appel à projet. L'artiste sélectionné est un professionnel reconnu pour ses compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.



FINANCEMENT

Subvention versée directement par le Département, à l'intervenant
Module sans incidence financière pour le collège.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 07 88 06 80 74 - gmarza@herault.fr
Magalie Risticoni, Bibliothécaire 06 49 87 46 97 - mristiconi@herault.fr

Module Dis-moi 10 mots

Tous
niveaux 1
classe
par collège

Projet d'éducation artistique et culturelle



OBJECTIFS

- Associer un auteur romancier, poète, scénariste... et un artiste photographe, artiste plasticien ou numérique, comédien, metteur en scène... autour des 10 mots sélectionnés par la « Caravane des Dis-mots ».
- Produire une réalisation finale co-construite, soit collective soit individuelle s'appuyant sur ces 10 mots, mettant en œuvre les savoir-faire acquis durant les séances.



MODALITÉS

- Un temps d'écriture de 10h avec l'intervenant associé à un autre temps de création :
 - **art plastique**
 - **ou photographie**
 - **ou mise en voix** (art plastique ou photographie ou mise en voix (théâtre/slam/musique)).

Echanges préparatoires entre le professeur et les intervenants pour élaborer le projet :

- 10 h d'écriture menées par l'auteur en collaboration avec l'équipe pédagogique,
- une séance commune programmée avec les deux artistes, à mi-parcours qui permet le relais du projet avec le second intervenant qui assure également 10 h d'intervention,
- Des séances de 2 h consécutives préconisées, pour un total de 20h,
- Une implication du professeur documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs dans le cadre des ateliers,
- Une production attendue de la part des élèves.



INTERVENANTS

Les intervenants seront proposés par la Médiathèque Départementale via un appel à projet.

Les artistes sélectionnés sont des professionnels reconnus pour leurs compétences et capacités d'interventions auprès des collégiens.



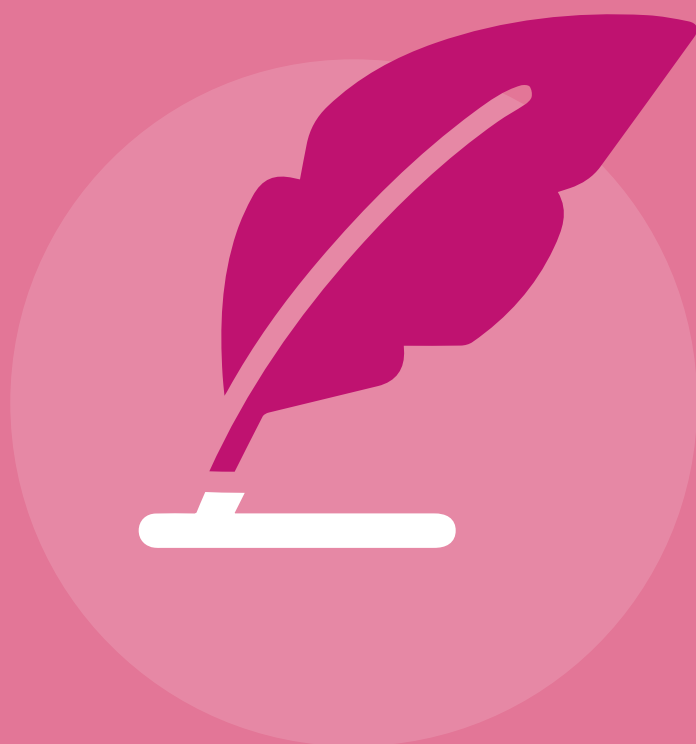
FINANCEMENT

Subvention versée directement par le Département, à l'intervenant
Module sans incidence financière pour le collège.

Contacts

Guillaume Marza, Coordinateur Goût de lire 07 88 06 80 74 - gmarza@herault.fr
Magalie Risticoni, Bibliothécaire 06 49 87 46 97 - mristiconi@herault.fr

**S'épanouir et s'ouvrir
au monde par l'art et
la culture**



Thème
**Histoire, Patrimoine
et Mémoire**

Accompagnement et suivi dans...



4 MODULES AU CHOIX

- **Histoire et photographie - Tous niveaux** : classe culturelle numérique, travail collaboratif, pratique artistique et transdisciplinarité.
- **À la découverte du Moyen Âge - niveau 5^e** : ateliers avec le service éducatif des Archives et intervention d'un artiste en classe.
- **Collège et patrimoine - niveau 6^e** : découverte du patrimoine archéologique et antique par la rencontre et la pratique artistique.
- **La Seconde Guerre mondiale - niveau 3^e** : travail autour de la thématique du CNRD à partir des documents d'archives.

Une classe par établissement.

Plus de détails sur les projets dans [notre offre en ligne](#).

La thématique est coordonnée par le service des Archives départementales de l'Hérault. Son service éducatif met à disposition des enseignants des ressources complémentaires pour accompagner la réalisation des projets. Consulter les ressources éducatives des Archives : [consulter l'offre éducative](#).

Contact conseillé avant le dépôt du projet au moment du choix de la thématique pour définir les ressources complémentaires. Les projets doivent **mobiliser plusieurs enseignants et favoriser la transdisciplinarité. Les projets doivent reposer sur les 3 piliers de l'EAC.**

Une aide au transport forfaitaire ou intégrale pourra être mobilisée pour venir visiter les Archives et bénéficier d'un atelier sur pierresvives au service éducatif.

Contact

Direction Archives et Patrimoine

Service des actions pédagogiques et culturelles des Archives

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr

serv-educa.archives@herault.fr

Module

Histoire et photographie : classe culturelle numérique

Tous niveaux
1 classe par
collège

Histoire,
Patrimoine et
Mémoire

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 7 collèges du département.



OBJECTIFS

- Découvrir des documents d'archives de différentes natures et différents supports.
- Visiter des lieux patrimoniaux et découvrir différentes esthétiques artistiques produites contribuant à plusieurs champs de l'EAC.
- Acquérir des capacités d'argumentation respectueuses d'autrui dans le commentaire des réalisations des autres classes participantes et ainsi favoriser le respect de l'altérité.



MODALITÉS

De novembre 2026 à juin 2027, 7 classes de collège du département travaillent à partir de consignes rédigées par un expert, via une plateforme numérique, autour du bicentenaire de la photographie. Une approche de l'histoire des procédés photographiques allée à une découverte du patrimoine local et de la pratique artistique sont ainsi proposées. Le projet doit être porté par au moins 3 enseignants de disciplines distinctes pour favoriser l'interdisciplinarité et reposer sur les trois piliers de l'EAC. Les réalisations des élèves sont partagées avec toutes les autres classes favorisant émulation et respect des productions de l'autre. Une restitution en présentiel est prévue en mai ou juin 2027.



INTERVENANTS

- **Conseil départemental** : les médiateurs des Archives départementales.
- Un intervenant artistique reconnu pour ses compétences et capacités d'intervention auprès des collégiens.



FINANCEMENT

L'aide départementale porte sur :

Les frais liés à la mise à disposition des 7 classes de la plateforme numérique et les interventions (artiste et médiateurs).



Prise en charge des coûts de transport (pour le jour de la restitution à Montpellier) par le Département : demande exceptionnelle à formuler par mail dans le cadre du dispositif « À la découverte de l'Hérault » adh@herault.fr (préciser la destination, la date, le nombre d'élèves, le montant et joindre le devis). Aide plafonnée à hauteur de 1000 euros.

Participation financière du collège :

Les frais de transports et d'entrée dans des sites non départementaux et intervenants extérieurs supplémentaires choisis par les établissements.

Contact

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr
serv-educa.archives@herault.fr

Module

À la découverte du Moyen Âge

Une classe par collège.

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges du département.



OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances des élèves sur le Moyen Âge par une approche historique et artistique.
- Faire découvrir aux élèves des documents originaux illustrant localement la période historique.
- Initier à une pratique artistique représentative d'un savoir-faire du Moyen Âge.
- Favoriser l'accès au patrimoine historique médiéval du département et à la pratique artistique.



MODALITÉS

Le projet doit être porté par au moins 3 enseignants de disciplines distinctes pour favoriser l'interdisciplinarité et reposer sur les trois piliers de l'EAC. La restitution des élèves doit être transmise aux Archives et porter le logo du Conseil départemental. Possibilité de compléter l'intervention artistique par la rencontre avec le patrimoine héraultais avec des partenaires cités ci-dessous. Possibilité de se renseigner auprès du service éducatif des Archives pour connaître les ressources pédagogiques empruntables.



INTERVENANTS

- **Services du Conseil départemental** : médiateur des Archives départementales.
- **Intervenants artistiques** (calligraphie et/ou musique médiévale et/ou enluminure...).



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales. Aide spécifique au transport pour Pierresvives à hauteur de 60% du coût du transport, plafonné à hauteur de 400 euros (joindre devis).
- L'intervenant artistique (en calligraphie / enluminure par exemple) est intégralement pris en charge par le Département. Les interventions se déroulent au sein des établissements.
- Les frais de transport pour une rencontre avec le patrimoine local sont pris en charge dans la limite de 200 € par établissement pour un déplacement (joindre devis).

Participation financière du collège :

- Les frais de transports et d'entrée dans des sites non départementaux et intervenants extérieurs supplémentaires choisis par l'établissement.

Module

À la découverte du Moyen Âge

Niveau
5^{ème}

Histoire,
Patrimoine et
Mémoire

LIEUX PARTENAIRES

<p>Gignac Service éducatif Vallée de l'Hérault (SE de territoire) Responsable du SE : Manon Nebout, médiatrice du patrimoine manon.nebout@cc-vallee-herault.fr Professeur référent : Sylvie Cazaux sylvie.cazaux@ac-montpellier.fr</p>	<p>Lodève Musée de Lodève - Service éducatif musée patrimoine en lodévois et Larzac Responsable du SE : Sophie Clarinval scolaires.museepatrimoine@lodevoisetlarzac.fr 04 11 95 02 16</p>
<p>Pézenas Pays d'Art et d'Histoire Office de Tourisme Cap-d'Agde-Méditerranée Responsable du SE : Christine Personnaz personnaz@capdagde.com 06 72 28 15 57 Professeur référent : Denis Ruff denis.ruff@ac-montpellier.fr</p>	

Contact

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr
serv-educa.archives@herault.fr



Module

Collège et patrimoine



OBJECTIFS

- Éveiller les élèves à l'archéologie du paléolithique à l'Antiquité dans le département de l'Hérault.
- Découvrir un lieu : site archéologique, monument, musée.
- Comprendre son histoire grâce à une visite approfondie d'un site.



MODALITÉS

- 1. Avant le dépôt du projet :** prise de contact avec le lieu culturel partenaire pour s'assurer de sa faisabilité.
- 2. Préparation du projet :** adaptation des contenus de la visite au projet pédagogique, l'organisation de la journée doit être anticipée avec les services des publics et/ou les professeurs missionnés des services éducatifs partenaires.
- 3. Découverte du patrimoine :** journée de rencontre avec le patrimoine (visite et atelier de pratique artistique).
- 4. Valorisation du projet :** en classe, session de travail en amont et en aval de la visite, synthèse et restitution libre définies par chaque enseignants (transmettre la production avec le bilan du projet). La production doit porter le logo du Département.



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Montant de la prestation du service éducatif (visite du site et atelier pédagogique) limité à 5 € par élève.
- Les frais de transport pour une rencontre avec le patrimoine héraultais sont pris en charge dans la limite de 200 € par établissement pour un déplacement (joindre devis).

Participation financière du collège :

- Financement complémentaire du transport des élèves.
- Possibilité de compléter la prestation du service éducatif au-delà des 5€ par élève.



LIEUX PARTENAIRES

Agde

Musée de l'Ephèbe et d'archéologie sous-marine
Musée Agathois d'arts et traditions populaires Jules Baudou
Responsable du SE :
Jean-François Castan
jean-francois.castan@ville-agde.fr ou
resa.musees@ville-agde.fr
04 67 94 69 72

Professeur référent :

Ronan Capitaine
ronan.capitaine@ac-montpellier.fr

Gignac

Service éducatif Vallée de l'Hérault (SE de territoire)
Responsable du SE :
Manon Nebout, médiatrice du patrimoine
manon.nebout@cc-vallee-herault.fr
Professeur référent :
Sylvie Cazaux
sylvie.cazaux@ac-montpellier.fr

Module

Collège et patrimoine

Niveau
6^{ème}

Histoire,
Patrimoine et
Mémoire

<p>Nissan-lez-Ensérune Oppidum et musée archéologique d'Ensérune Responsable du SE : Vincent Duménil Réservations : 04 67 32 60 36 educatif.enserune@monuments-nationaux.fr Professeur référent : Laurent Galy laurent.galy@ac-montpellier.fr</p>	<p>Lattes Site archéologique Lattara - Musée Henri Prades Services des publics : museelattes.publics@montpellier.fr 04 99 54 78 20 ou 04 99 54 78 24 Professeurs référents : Médéric Mora et Marie-Adeline Momboisse-Rouby mederic.mora-zapata@ac-montpellier.fr M-Adeline.momboisse@ac-montpellier.fr</p>
<p>Lodève Service éducatif musée-patrimoine Responsable du SE : Myriam Chollet 04 11 95 02 16 scolaires.museepatrimoine@lodevoisetlarzac.fr Professeurs référents : Patrick Pitié patrick.pitie@ac-montpellier.fr Patrice Cazes patrice.cazes@ac-montpellier.fr</p>	<p>Loupian Musée gallo-romain Villa-Loupian Responsable du SE : Julien Fargier j.fargier@agglopole.fr villaloupian@agglopole.fr 04 67 18 68 18 Professeur référent : Fabienne Cazassus fabienne.cazassus@ac-montpellier.fr</p>
<p>Villetelle Musée et site archéologique d'Ambrussum Responsable du SE : Emilie Beaudon e.beaudon@paysdelunel.fr 04 67 02 22 33 Professeur référent : Karine Roger karine.roger@ac-montpellier.fr</p>	<p>Vailhan Centre de ressources Muriel Aleu cr.vailhan@ac-montpellier.fr 04 67 24 80 11</p>
<p>Pézenas Pays d'Art et d'Histoire Office de Tourisme Cap-d'Agde-Méditerranée Responsable du SE : Christine Personnaz personnaz@capdagde.com 06 72 28 15 57 Professeur référent : Denis Ruff denis.ruff@ac-montpellier.fr</p>	<p>Quarante Centre d'arts et du patrimoine du Domaine de Roueire Service éducatif Patrimoine Sud-Hérault Responsable du SE : Marjory Clément education@cc-sud-herault.fr 04 67 93 89 54 Professeur référent : Jean-Marc Bagnol jean-marc.bagnol@ac-montpellier.fr</p>

Contact

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr
serv-educa.archives@herault.fr

Module

La Seconde Guerre mondiale

Les étrangers dans la Résistance

Projet d'éducation artistique et culturelle proposé à 5 collèges de département.
Une classe par collège.



OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances des élèves sur la Seconde Guerre mondiale ou la *Retirada* par une approche historique et patrimoniale.
- Faire découvrir aux élèves des documents originaux illustrant localement la période historique et des lieux de mémoire.
- Croiser les différentes ressources pédagogiques : archives, objets, patrimoine et pratique artistique.



MODALITÉS

- Atelier des Archives départementales autour de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.
- Dossier pédagogique conçu en partenariat avec le comité départemental d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation, mise à disposition de ressources.
- Visite d'un site mémoriel ou d'un établissement culturel en lien avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département.



INTERVENANTS

- Médiateur des Archives départementales
- Musée de la Résistance et de la Déportation, Castelnau-le-Lez
- Lieu mémoriel



FINANCEMENT

Aide départementale au collège :

- Les ateliers des Archives départementales se déroulent au sein des établissements scolaires ou sur site aux Archives départementales (notamment pour les établissements situés dans la métropole de Montpellier).
- L'aide au transport peut être sollicitée pour l'atelier à Pierresvives pour les classes hors Métropole de Montpellier à hauteur de 60% du coût du transport, plafonnée à hauteur de 400 euros (joindre devis).
- Les frais de transport pour une rencontre avec le patrimoine héraultais sont pris en charge dans la limite de 200 € par établissement pour un déplacement (joindre devis).

Participation financière du collège :

- Les frais d'entrée dans un établissement culturel en lien avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans des sites non départementaux et intervenants extérieurs supplémentaires.

Contact

Pascale Grossetti 04 67 67 37 33 - pgrossetti@herault.fr
serv-educa.archives@herault.fr

THÉMATIQUES	DIRECTION/SERVICE	CONTACTS
Citoyenneté	COLLEGES ET VIE EDUCATIVE Service des actions éducatives et citoyennes	Magali TOULOUSE Tél : 04 67 67 76 47 Mail : mtoulouse@herault.fr
Découverte des métiers		Franck PIC Tél : 04 67 67 72 15 Mail : fpic@herault.fr Service des actions éducatives et citoyennes accompagne les collèves dans l'utilisation du téléservice AET.
Sport	HERAULT SPORT (association) Secteur Enfance et Education sportive	Frédéric MARTIN Tél : 04 67 67 38 00 Mail : frederic.martin@heraultsport.fr
Environnement : éducation et développement durable	ENVIRONNEMENT Service Maison départementale de l'environnement	Charlotte LEMOINE Tél : 04 67 67 82 26 Mail : cleoime@herault.fr Jérôme MAURASIN Tél : 04 67 67 82 23 Mail : jmaurasin@herault.fr Béatrice NOIZET Tél : 04 67 67 82 27 Mail : bnoizet@herault.fr
Les Chemins de la Culture	CULTURE Service Publics et Innovation Culturelle	Cécile MAILLOT Tél : 04 67 67 77 68 Mail : cmaillot@herault.fr
Le Goût de lire	LECTURE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE Service publics prioritaires et coordination de projets territoriaux - Unité médiation	Guillaume MARZA Tél : 07 88 06 80 74 Mail : gmarza@herault.fr Magalie RISTICONI Tél. 06 49 87 46 97 Mail : mristiconi@herault.fr
Histoire, Patrimoine et Mémoire	ARCHIVES ET PATRIMOINE Service des actions pédagogiques et culturelles des Archives	Pascale GROSSETTI Tél : 04 67 67 37 33 Mail : pgrossetti@herault.fr



Atelier départemental des moyens graphiques - mai 2026